



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question au Gouvernement n° 1794

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Joel Hart.

M. Joel Hart. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, l'éducation civique fait normalement partie du programme de nos écoles et de nos collèges. Les instructions concernant cet enseignement traitent, en dehors des horaires, de « découverte du monde » à l'école élémentaire ou « d'histoire-géographie » au collège. Compte tenu du peu de temps consacré à cette discipline, compte tenu également de la nécessité de former des citoyens avertis et responsables, ne serait-il pas urgent de clarifier ces programmes en revenant à la notion pure et simple de véritables cours de morale et d'éducation civique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

En effet, les événements tragiques qui ont douloureusement marqué l'actualité ces derniers temps nous commandent de prendre des mesures urgentes et efficaces pour prévenir la violence dans le milieu scolaire ainsi que les actes de violence perpétrés par des adolescents. Constatant la quasi-démision de nombreux parents ou le laxisme dont font preuve certains, ou encore invoquer la fatalité ne suffit plus : il devient urgent de rétablir dès l'école élémentaire, puis tout au long de la scolarité, les notions de morale et d'éducation civique. Monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous prendre, dès la rentrée 1997, pour revenir à ces valeurs élémentaires de la République ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, le fait que la première question d'actualité de la nouvelle session parlementaire soit consacrée à l'éducation du citoyen, à l'éducation civique, me paraît très significatif.

M. Jean Glavany. Parce que cela va mal !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous l'avez dit vous-même : chacun sur ces bancs prend conscience des énormes difficultés auxquelles sont confrontés les enfants, faute de repères transmis par le milieu familial et plus généralement par la société.

Mme Bernadette Isaac-Sibille. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est donc essentiel que nous nous en préoccupions, et dans un double sens. Tout d'abord, comme vous le souhaitez, pour refaire de l'éducation civique une des priorités de nos programmes et de notre organisation scolaire ; et dans les programmes que je viens de publier, l'éducation civique est désormais une des sept matières obligatoires de l'école primaire. Mais nous devons aller plus loin et consacrer la mission, non seulement d'instruction publique, mais d'éducation nationale, l'école, au nom de la nation, transmettant des repères qui permettront aux élèves de se situer, à la personnalité de se construire. Dans cet esprit, j'ai décidé que l'éducation civique serait désormais partie intégrante de chacun des programmes, de chacune des disciplines, dans chacune des classes du collège. Ce faisant, nous transformons la mission de l'école qui, sans perdre de vue celle de la diffusion des connaissances, s'élargira à celle de la transmission des repères et de l'éducation du citoyen. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du

Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Joel Hart.

M. Joel Hart. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'education nationale.

Monsieur le ministre, l'education civique fait normalement partie du programme de nos ecoles et de nos colleges. Les instructions concernant cet enseignement traitent, en dehors des horaires, de «decouverte du monde» a l'ecole elementaire ou «d'histoire-geographie» au college. Compte tenu du peu de temps consacre a cette discipline, compte tenu egalement de la necessite de former des citoyens avertis et responsables, ne serait-il pas urgent de clarifier ces programmes en revenant a la notion pure et simple de veritables cours de morale et d'education civique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

En effet, les evenements tragiques qui ont douloureusement marque l'actualite ces derniers temps nous commandent de prendre des mesures urgentes et efficaces pour prevenir la violence dans le milieu scolaire ainsi que les actes de violence perpetres par des adolescents. Constatant la quasi-demission de nombreux parents ou le laxisme dont font preuve certains, ou encore invoquer la fatalite ne suffit plus: il devient urgent de retablir des l'ecole elementaire, puis tout au long de la scolarite, les notions de morale et d'education civique. Monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous prendre, des la rentree 1997, pour revenir a ces valeurs elementaires de la Republique ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur le depute, le fait que la premiere question d'actualite de la nouvelle session parlementaire soit consacree a l'education du citoyen, a l'education civique, me parait tres significatif.

M. Jean Glavany. Parce que cela va mal !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Vous l'avez dit vous-meme: chacun sur ces bancs prend conscience des enormes difficultes auxquelles sont confrontes les enfants, faute de reperes transmis par le milieu familial et plus generalement par la societe.

Mme Bernadette Isaac-Sibille. Tres bien !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il est donc essentiel que nous nous en preoccupions, et dans un double sens. Tout d'abord, comme vous le souhaitez, pour refaire de l'education civique une des priorites de nos programmes et de notre organisation scolaire; et dans les programmes que je viens de publier, l'education civique est desormais une des sept matieres obligatoires de l'ecole primaire. Mais nous devons aller plus loin et consacrer la mission, non seulement d'instruction publique, mais d'education nationale, l'ecole, au nom de la nation, transmettant des reperes qui permettront aux eleves de se situer, a la personnalite de se construire. Dans cet esprit, j'ai decide que l'education civique serait desormais partie integrante de chacun des programmes, de chacune des disciplines, dans chacune des classes du college. Ce faisant, nous transformons la mission de l'ecole qui, sans perdre de vue celle de la diffusion des connaissances, s'elargira a celle de la transmission des reperes et de l'education du citoyen. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Hart Joël](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1794

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1996, page 5055

Réponse publiée le : 3 octobre 1996, page 5055

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 1996